Gestes répétitifs, port de charges, horaires décalés, bruit, stress : **quand le travail fatigue, il est temps d'agir.**

Pour aider les salariés dont le métier est devenu trop contraignant, des dispositifs existent pour les accompagner dans leur reconversion en toute sécurité.

Parce qu'il n'est pas toujours facile de parler de son "usure" professionnelle, nous avons tous un rôle à jouer pour **ouvrir le dialogue et orienter.**

VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL

En tant qu'acteur de terrain aux côtés des salariés, vous avez un rôle essentiel pour les informer et les orienter dans leur démarche de reconversion.

Deux acteurs clés sont là pour apporter des réponses concrètes aux personnes en situation de reconversion et les aiguiller dans leur démarche :

TRANSITIONS PRO ÎLE-DE-FRANCE

Il s'agit de l'organisme agréé par l'État chargé **d'aider et de financer les parcours de reconversion** des salariés du secteur privé.
Sa mission est de prendre le relais, orienter, mettre en place les solutions adaptées.
En un mot : ***vous orientez les salariés concernés, il s'occupe du reste.***

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

transitionspro-idf.fr

CEP

Le Conseil en Évolution Professionnelle est un service **accessible à tous les actifs** qui permet de faire le point sur sa situation, de construire un projet de reconversion ou d'évolution, et d'être accompagné pour **choisir une formation adaptée** et mobiliser ses droits.
Il est assuré par des opérateurs différents selon le statut et la région.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

mon-cep.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Différentes situations peuvent être accompagnées par une **reconversion professionnelle.**

Lorsque le salarié est exposé à un bruit constant et intense.

Exemple :
Il est ouvrier sur un chantier, les machines tournent sans arrêt autour de lui.

Lorsque le salarié travaille sous pression dans des environnements dangereux ou confinés.

Exemple :
Il fait de la maintenance dans des cuves, où les conditions de travail sont complexes.

Lorsque le salarié reste longtemps dans des postures contraignantes ou inconfortables.

Exemple :
Il est coiffeur et il passe toute la journée debout, le dos penché, les bras en tension.

Lorsque le salarié alterne différents rythmes de travail de jour comme de nuit.

Exemple :
Une semaine il travaille du matin, la suivante de l'après-midi, puis il passe de nuit : son rythme de sommeil est complètement déréglé.

Lorsque le salarié répète les mêmes gestes toute la journée, sans véritable pause pour soulager son corps.

Exemple :
Il est préparateur de commandes, il fait sans cesse les mêmes gestes de manutention.

Lorsque le salarié doit souvent porter, déplacer ou soulever des charges lourdes.

Exemple :
Il travaille dans la logistique et il doit soulever des cartons ou des matériaux sans aide mécanique.

Lorsque le salarié subit des températures extrêmes.

Exemple :
Il est ouvrier sur des chantiers en extérieur, souvent exposé à de fortes chaleurs sans zone d'ombre l'été.

Lorsque le salarié travaille de nuit, ce qui perturbe son sommeil et sa santé.

Exemple :
Il est aide-soignant en hôpital, il enchaîne les gardes de nuit, ça devient de plus en plus difficile physiquement.

Lorsque le salarié travaille avec des outils ou des machines qui génèrent des vibrations mécaniques.

Exemple :
Il conduit des engins de chantier toute la journée, et il ressent des secousses constantes dans son dos et ses bras.

L'interlocuteur privilégié pour **trouver la solution adaptée** à la situation des personnes qui se posent des questions sur leur reconversion est Transitions Pro Île-de-France.

Le salarié est concerné :

S'il ressent déjà les conséquences de cette situation et a besoin d'agir sans attendre.

ou

S'il va bien aujourd'hui, mais il sait que ces conditions finiront par le fragiliser s'il ne change rien.

Et concrètement que pouvez-vous faire ?

Si vous êtes en contact avec un salarié concerné par des facteurs de risques professionnels, vous pouvez **l'accompagner dans les premiers pas** de sa future démarche de reconversion.

Selon la situation du salarié et votre expertise, vous pouvez **l'orienter vers les interlocuteurs clés** pour engager une démarche de reconversion professionnelle, à savoir Transitions Pro Île-de-France ou le CEP.

01

LE SALARIÉ RESSENT DÉJÀ LES CONSÉQUENCES DE CETTE SITUATION ET A BESOIN D'AGIR SANS ATTENDRE.

Son poste sollicite son corps ou son énergie mentale de façon soutenue, et s'interroge sur sa capacité à tenir ce rythme jusqu'à la retraite.

Que faire ? Encourager le salarié à anticiper, préserver sa santé sur le long terme, et envisager la reconversion comme une opportunité de construire un avenir professionnel moins pénible.

02

LE SALARIÉ VA BIEN AUJOURD'HUI, MAIS IL SAIT QUE CES CONDITIONS FINIRONT PAR LE FRAGILISER S'IL NE CHANGE RIEN.

Il identifie clairement que la situation est critique, que « continuer comme ça » n'est plus une option. Il doit agir rapidement pour éviter une mise en inaptitude ou une rupture.

Que faire ? Présenter la reconversion professionnelle au salarié comme une réponse urgente et concrète pour éviter la rupture.

Et si le salarié souhaite se reconvertir ? Les trois grandes étapes du process à suivre :

01

Le salarié élabore son projet de reconversion professionnelle.
Dans tous les cas de figure, le salarié n'est pas seul et peut être aidé dans ses démarches administratives avec l'aide de Transitions Pro.

02

Il crée son espace personnel.
sur le site de Transitions Pro Île-de-France pour compléter sa demande de financement. Une fois le dossier complet, il le dépose en ligne.

03

Son dossier est étudié.
Il reçoit ensuite une réponse rapide pour valider le financement de son projet et se lancer dans une démarche de reconversion.

LES DIFFÉRENTS PARCOURS DE RECONVERSION POSSIBLES :

Une formation certifiante pour accéder à un métier qui ne l'expose plus à un facteur de risque professionnel.

La VAE (*Validation des Acquis de l'Expérience*) permet au salarié de transformer son expérience professionnelle en certification.

Le bilan de compétences est un accompagnement pour faire le point sur les compétences professionnelles et personnelles du salarié. Cette étape lui permet de définir ses besoins en formation en vue d'un changement de métier.

Quels sont les avantages des salariés ?

Accompagner un salarié vers une reconversion, c'est aussi lui garantir un cadre sécurisé. Changer de métier ne signifie pas repartir de zéro : il est possible de préserver la continuité de l'emploi tout en entamant une nouvelle trajectoire professionnelle.

Maintien du contrat de travail, conservation du salaire, prise en charge de la formation…
tout est prévu pour permettre au salarié de se projeter sereinement dans un nouveau métier.

La formation peut être financée :
que ce soit les coûts
pédagogiques
et les éventuels
frais de mobilité.

Le salarié peut conserver
☑ **son salaire**
☑ **son contrat**
de travail pendant
la durée de sa formation.

Professionnels de la médecine du travail

Chaque jour, vous êtes au contact de salariés confrontés à la pénibilité, aux douleurs, à la fatigue ou à une perte de capacité liée à leur poste. Votre rôle ne se limite pas au constat : vous pouvez aider à ouvrir une voie d'évolution avant que la situation ne se dégrade.

Vous êtes en position d'alerte… et de déclencheur. Vous êtes bien placé pour :

- Identifier les signaux d'alerte.
- Évoquer la reconversion professionnelle comme une solution possible et rassurer le salarié sur sa faisabilité.
- Orienter les salariés dans le besoin vers les bons interlocuteurs.

Acteurs de l'emploi et de la formation

Chaque jour, vous accompagnez des salariés en quête de nouvelles compétences et de perspectives d'évolution professionnelle. Certains d'entre eux sont peut-être exposés à des conditions de travail difficiles ou déjà fragilisés par leur métier, sans forcément connaître les solutions qui existent pour changer de voie en toute sécurité.

Vous êtes en première ligne pour ouvrir le dialogue. Vous êtes bien placé pour :

- Initier une prise de conscience.
- Évoquer les risques, l'usure, et les alternatives possibles.
- Rassurer les salariés sur le parcours sécurisé, la formation financée, l'accompagnement gratuit et le maintien du salaire.
- Orienter les salariés concernés vers les bons interlocuteurs.

Être présent au bon moment, c’est aussi grandir dans son rôle

CE QUE CETTE MISSION VOUS APPORTE :

Vous agissez de façon préventive, en apportant des réponses avant la rupture.

Vous valorisez votre rôle en contribuant à des parcours de reconversion réussis.

Vous proposez des solutions concrètes et sécurisées à des situations complexes.

Vous contribuez à la transition professionnelle durable.

Vous développez des liens concrets avec les acteurs de l’accompagnement et du financement.

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS PRO Île-de-France

NOUS CONTACTER :
01 44 10 58 58
www.transitionspro-idf.fr/formulaire-de-contact

Besoin d'en savoir plus ?

Transitions Pro Île-de-France peut **vous fournir des supports, organiser des temps d'échange, et vous aider à intégrer cette démarche** dans vos pratiques. N'hésitez pas à les contacter pour **équiper au mieux vos équipes**.

transitionspro-idf.fr

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour être accompagné dans votre projet par votre **Conseiller en Évolution Professionnelle :**

mon-cep.org